



## A-QUI-S, QUI SOMMES-NOUS ?

1<sup>er</sup> fabricant français d'étiquettes personnalisées pour marquer vêtements, chaussures, sacs et objets, A-qui-S est née en 2005, dans les Pyrénées Atlantiques, chez un papa, ingénieur ingénieur, devenu inventeur.

Depuis, plus de **400 000 familles** ont été conquises par la qualité des produits, l'engagement "Made in France", la garantie sans solvant et la livraison gratuite partout dans le monde.

Tournée vers la création et l'innovation, A-qui-S cherche constamment à proposer **toujours plus de produits personnalisés**, astucieux, ludiques et pratiques, qui répondront toujours aux enjeux du moment et aux besoins des familles.

A-qui-S c'est aujourd'hui une belle équipe de **20 personnes** soucieuses de satisfaire leurs clients par la qualité, la rapidité d'expédition (24h) et le service rendu.

## LE PARTENARIAT A-QUI-S

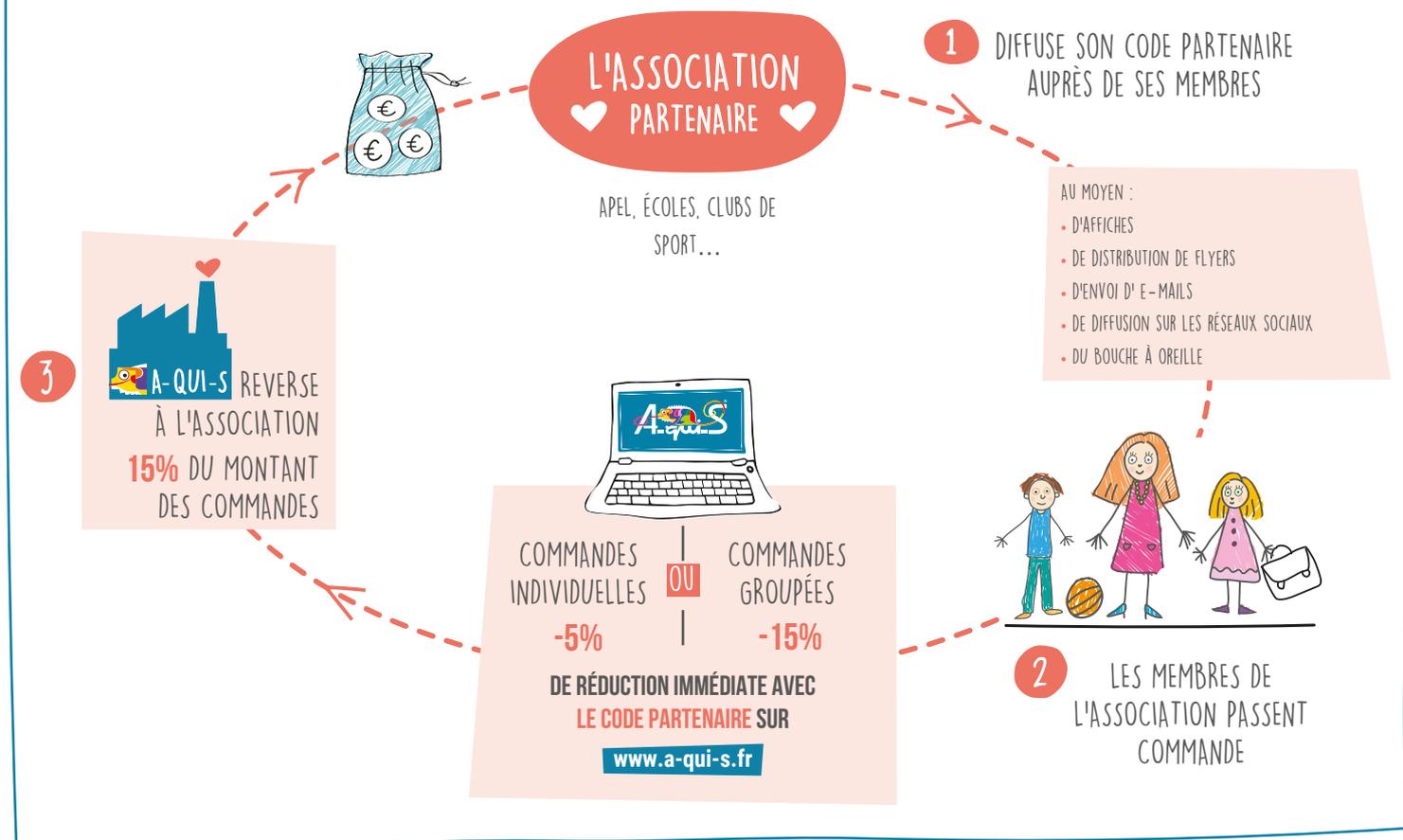
Depuis 2005, A-qui-S permet aux associations (associations scolaires, de parents d'élèves, clubs sportifs, crèches associatives, centres de vacances, ...) **de bénéficier d'un reversement financier important** et de les aider à financer leurs projets pédagogiques, sportifs ou culturels.



AUJOURD'HUI **+DE 1600 ASSOCIATIONS**  
SONT PARTENAIRES D'A-QUI-S



## COMMENT ÇA MARCHE ?



+DE 12ANS D'EXPÉRIENCE



PARTENARIAT CLÉ EN MAIN



SANS ENGAGEMENT



REVERSEMENT ⊕⊕



+ 1600 ASSOCIATIONS DÉJÀ PARTENAIRES



5 à 15%  
15%

de réduction immédiate  
pour les membres  
de la commande  
reversé à l'association

## LES COMMANDES INDIVIDUELLES

Je souhaite proposer aux familles de passer leur commande personnellement  
et de la recevoir directement à leur domicile.

### 1 Je communique sur le partenariat et diffuse le code de l'association aux membres de mon association

#### COMMENT ?

- ★ en distribuant un **flyer et un catalogue** à chaque famille
- ★ en affichant le partenariat via une ou plusieurs **affiches** expliquant le partenariat avec A-qui-S
- ★ en envoyant une **newsletter**
- ★ en partageant le code sur les **réseaux sociaux** de l'association



A-qui-S m'envoie : Flyers, catalogues, affiches papiers et visuels à diffuser sur les réseaux sociaux et dans les newsletters

### 2 Les familles passent commande et enregistrent, au moment du paiement, leur code association

#### OÙ ?

- ★ par internet : [www.a-qui-s.fr](http://www.a-qui-s.fr)
- ★ par téléphone : 05 59 27 17 27
- ★ par courrier en envoyant leur bon de commande chez A-qui-S 35, rue Pasteur 64320 Bizanos

## AVANTAGES

#### Pour les familles, une réduction immédiate :

- 5% pour 1 à 2 produits commandés
- 10% pour 3 à 5 produits commandés
- 15% pour 6 produits et plus commandés

#### Pour l'association :

- 15% du montant de la commande comptabilisés et reversés sous forme de virement (les reversements sont effectués 2 fois par an : en janvier et juin).





15%  
15%

de réduction immédiate  
pour les membres  
de la commande  
reversé à l'association

## LES COMMANDES GROUPÉES

Je souhaite effectuer une commande groupée (6 produits minimum)

### 1 Je communique sur le partenariat et sur l'offre «groupée» auprès des membres de mon association

#### COMMENT ?

- ★ en distribuant un **flyer et un catalogue** à chaque famille
- ★ en affichant le partenariat via une ou plusieurs **affiches** expliquant le partenariat avec A-qui-S
- ★ en envoyant une **newsletter**
- ★ en partageant le code sur les **réseaux sociaux**



A-qui-S m'envoie : Flyers, catalogues, affiches papiers et visuels à diffuser sur les réseaux sociaux et dans les newsletters

### 2 Je distribue 1 bon de commande et 1 catalogue à chaque famille intéressée par l'offre groupée

### 3 Je regroupe les bons de commande et leur règlement

### 4 Je saisis la commande groupée sur [www.a-qui-s.fr](http://www.a-qui-s.fr) ou je remplis un fichier Excel si celle-ci contient plus de 15 produits (fichier fourni par A-qui-S sur simple demande)

### 5 J'envoie le règlement global chez A-qui-S paiement sécurisé par CB sur le site internet ou par chèque bancaire à l'ordre de A-qui-S

### 6 Je reçois la commande globale et la distribue aux familles

## AVANTAGES

Pour les familles, une réduction immédiate :

- 15% sur leur commande

Pour l'association :

- 15% du montant de la commande comptabilisés et reversés sous forme de virement (les reversements sont effectués 2 fois par an : en janvier et juin).



+DE 12ANS D'EXPÉRIENCE



PARTENARIAT CLÉ EN MAIN



SANS ENGAGEMENT



REVERSEMENT



+ 1600 ASSOCIATIONS DÉJÀ  
PARTENAIRES

# QUESTIONS - RÉPONSES SUR LE Partenariat



## Qui peut participer ?

Ce partenariat est réservé aux associations loi 1901, parents d'élèves, associations sportives, culturelles, scoutisme, etc. Il est **gratuit** et **sans engagement**.

## Comment communiquer sur le partenariat et faire connaître le programme aux adhérents de l'association ?

A-qui-S imprime des supports papiers personnalisés au nom de l'association : catalogues, flyers et affiches et réalise des visuels et images numérisés, à diffuser sur les canaux de communication de l'association. Ces supports de communication sont **gratuits et envoyés par transporteur**.

## Comment obtenir les supports de communication délivrés par A-qui-S ?

Pour recevoir les supports de communication personnalisés A-qui-S, il suffit d'en faire la simple demande par mail à Rachel, Caroline ou Émile : [info@a-qui-s.fr](mailto:info@a-qui-s.fr) ou par téléphone : **05 59 27 17 27** en précisant le numéro identifiant de votre association et le nombre de flyers, affiches et catalogues nécessaires à l'opération.

## Comment puis-je suivre le montant récolté au nom de l'association ?

A-qui-S met à disposition de l'association, un espace réservé sur son site internet (espace "Association") permettant au référent de consulter le montant des commandes réalisées grâce au code de l'association.

## Quand et comment A-qui-S procède au reversement ?

A-qui-S effectue un reversement aux associations ayant réalisées des bénéfices, 2 fois par an (en janvier et juin), par chèque ou par virement.

## Quels sont les délais de fabrication d'une commande individuelle ou d'une commande groupée ?

Toutes les commandes sont fabriquées et envoyées dans un délai de 48h après validation du paiement.

## Quels sont les délais de livraison d'une commande individuelle ou d'une commande groupée ?

Si la commande est inférieure à 150€, la livraison est fonction des délais postaux, soit 2 à 5 jours ouvrés.  
Si la commande est supérieure à 150€, la livraison se fait sous 48h.

## Est-ce que les membres de l'association peuvent bénéficier d'une promotion commerciale ?

Oui, les codes promotionnels A-qui-S sont cumulables avec les codes associations. Ainsi, lors d'opérations commerciales A-qui-S, les membres de l'association peuvent bénéficier de réductions encore plus avantageuses que celles proposées dans le cadre du partenariat et peuvent faire profiter d'un reversement de 15% à leur association.

## Quelles sont les meilleures périodes pour communiquer sur le partenariat et bénéficier au maximum du reversement ?

- La rentrée (avec le Pack école)
- Les classes vertes, classes de neige et colonies de Vacances (avec le pack colo/les A-qui-Pockets)
- Noël (avec notre Hotte de Noël personnalisée)
- Pâques (avec notre Sac de Pâques)

Pour toutes demandes d'informations complémentaires, Rachel, Caroline ou Émile sont à votre disposition au 05 59 27 17 27 ou par e-mail : [info@a-qui-s.fr](mailto:info@a-qui-s.fr)

A-QUI-S EST PARTENAIRE  
DE **+** DE 1600 ASSOCIATIONS  
SPORTIVES ET SCOLAIRES  
ET FINANCE :



les sorties en  
bus



les tableaux numériques



les voyages  
scolaires



et tous les projets  
les fous !!